



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Plus de 2500 jeunes adultes recevront une brochure Easyvote expliquant avec des mots simples les enjeux du prochain scrutin

Des jeunes mieux informés votent et s'engagent

La Ville de Neuchâtel encourage vivement les jeunes à voter, que ce soit par voie électronique, par correspondance ou en allant glisser leur bulletin dans l'urne. Dans ce cadre, et sur proposition du Parlement des jeunes de la ville, elle fera tout prochainement parvenir, à plus de 2500 jeunes de 18 à 25 ans domiciliés dans la commune, une brochure Easyvote. Réalisé par des jeunes à l'attention des jeunes, ce document résume de façon claire et neutre les enjeux des votations du 12 février. Une autre brochure sera notamment envoyée en vue des élections cantonales des 2 et 23 avril.

On le sait, le taux de participation des jeunes aux élections et votations est en général légèrement plus bas que celui de leurs aînés. Cette tendance s'explique par de multiples raisons... mais ce n'est pas une fatalité ! Offrir aux jeunes adultes une information ciblée sur les enjeux de votations peut constituer un premier pas pour les faire participer davantage aux scrutins et à la vie publique en général. Et la Ville de Neuchâtel tient tout particulièrement à accroître cette participation, essentielle au bon fonctionnement et à l'avenir de la démocratie.

Une brochure claire et neutre

C'est pourquoi plus de 2500 jeunes âgés de 18 à 25 ans - soit tous les jeunes adultes domiciliés en ville de Neuchâtel dotés de droits civiques - recevront prochainement une brochure expliquant brièvement et sur une tonalité politiquement neutre les enjeux des votations fédérales et cantonale du 12 février. Naturalisation, Forta, RIE III, mais aussi avenir hospitalier dans le canton de Neuchâtel : ces thématiques particulièrement complexes sont décortiquées et résumées en quelques phrases, et comprennent les avis des partisans et opposants. Sur le site www.easyvote.ch on trouvera aussi des compléments d'information et des vidéos.

« Grâce à l'impulsion du Parlement des jeunes de la Ville de Neuchâtel, et à la volonté politique manifestée par le Conseil général qui a approuvé en septembre dernier un rapport sur la politique de la jeunesse de la Ville de Neuchâtel, on dispose ici d'un outil concret pour encourager les nouvelles générations à participer à la vie civique, reconnaissant par là leur place fondamentale dans la société d'aujourd'hui et

de demain », relève le conseiller communal Thomas Facchinetti, directeur de la Culture et de l'intégration.

La Ville de Neuchâtel a également envoyé des brochures à plusieurs associations et institutions qui sont en lien avec les jeunes, mais aussi avec des personnes qui sont peu ou pas touchées par l'information sur les scrutins. L'objectif est d'inciter ces entités à diffuser ces brochures auprès de leurs publics pour les sensibiliser à ces questions. Des exemplaires de la brochure seront également à disposition du public au Service communal de la population, [rue de l'Hôtel-de-Ville 1, 2000 Neuchâtel](#). A noter que cette brochure ne revêt pas de caractère officiel.

L'une des premières communes du canton

La brochure Easyvote est élaborée par la [Fédération suisse des Parlements des jeunes \(FSPJ\)](#) basée à Berne. Ce projet visant à encourager le vote des jeunes est né en 2003. Aujourd'hui, 350 communes et 89 institutions sont abonnées, diffusant la brochure à plus de 86'000 jeunes du pays. La Ville de Neuchâtel figure parmi les premières communes du canton à offrir les services d'Easyvote aux jeunes de 18 à 25 ans révolus.

Neuchâtel, le 18 janvier 2017

Direction de la Culture et intégration

Renseignements complémentaires:

Thomas Facchinetti, directeur de la Culture et intégration, tél. 032 717 75 01, thomas.facchinetti@ne.ch

Bertrand Cottier, vice-chancelier et chef du Service communal de la population, tél. 032 717 72 21, bertrand.cottier@ne.ch